

STT-CISSSMC-CSN

Assemblée générale annuelle tenue le 19, 20 et 21 mai 2026

Camarades,

Nous allons vous présenter le rapport du comité de surveillance du syndicat pour l'année financière 2025-2026. Le comité s'est réuni les 12 novembre 2025 et 30 avril 2026 en présence du trésorier.

Nous avons vérifié les livres du syndicat pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026.

Pour ce faire, nous avons examiné l'ensemble des revenus et des dépenses du syndicat, ainsi que toutes les pièces justificatives pour ces revenus et dépenses.

Nous nous sommes assurés que les inscriptions au registre comptable du syndicat correspondaient en tout point aux pièces, chèques et virements faits.

Nous avons procédé également à la lecture des procès-verbaux des assemblées générales et des réunions du comité exécutif, afin de voir si le plan de travail et le budget du syndicat ont bien été respectés.


Dans le cas d'écart entre le budget et le réel ou un délai dans l'accomplissement du plan de travail, nous avons obtenu des explications claires et satisfaisantes sur la raison de l'écart ou du délai.

Nous avons constaté que la politique de remboursement des dépenses a été appliquée avec constance et rigueur par le trésorier.

En conséquence, notre vérification nous amène à constater que la comptabilité syndicale a été bien tenue et a servi les besoins de la vie syndicale pour la période.

Le comité de surveillance remercie le trésorier de sa précieuse collaboration et recommande l'adoption des états financiers pour la période se terminant le 31 mars 2026.

  
Lydia Bouffard

  
Lynda Picotte

Ce 30 avril 2026